

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE PARIS RELATIVE A L'ACTUALISATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU CSU SARRAILH

Délibération n°CA-20241217-2.4 du mardi 17 décembre 2024

- VU** Les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation nationale
- VU** Le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- VU** L'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes
- VU** L'arrêté rectoral du 8 octobre 2024 relatif à la modification de composition du conseil d'administration du Crous de Paris
- VU** Le règlement intérieur du conseil d'administration du Crous de Paris adopté le 12 mars 2024

ENTENDU L'exposé des motifs présenté par Madame Frédérique FOREST, Directrice adjointe du Crous de Paris

Préambule

Le conseil d'administration est composé de 25 administrateurs et son quorum est fixé à 9.

La composition du conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du mardi 17 décembre 2024 est la suivante :

Article unique

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve les modifications issues d'une mise en conformité de la grille tarifaire du Centre Sportif Universitaire avec le règlement intérieur adopté par le Conseil d'administration du 9 juillet 2024.

La grille tarifaire est annexée à la présente délibération.

Le détail du résultat du vote des administrateurs est annexé à la présente délibération.

Fait à Paris, le mardi 17 décembre 2024

Le recteur de la région académique d'Île-de-France
Recteur de l'académie de Paris
Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France
Président du conseil d'administration du Crous de Paris


Bernard BEIGNIER

ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION N° CA-20241217-2.4

Composition de la séance

La composition du Conseil d'administration lors du vote de la présente délibération en séance du mardi 17 décembre 2024 est la suivante :

Nombre d'administrateurs présents	16
Nombre de procurations	08
Total des voix	24

Détail du résultat du vote des administrateurs

Nombre d'abstentions	00
Nombre de voix contre	00
Nombre de voix pour	24